

Compte rendu de la réunion du comité de la SHF du 22 janvier 2011

La réunion du comité de la SHF s'est tenue à Paris, au Colegio de España (7E bd. Jourdan, Paris 14°), le **samedi 22 janvier 2011**.

Présents : K. Benmiloud, G. Champeau, E. Diaz, E. Fisbach, M.M. Gladieu, C. Iglesias, S. Imperato-Prieur, J.P. Jardin, C. Lagarde, I. Mendes Dos Santos, P. Meunier, M.L. Ortega, P. Rabaté, E. Raillard, Riesgo Begoña, P. Rochwert-Zuili, J. Roger, I. Rouane Soupault, M.H. Soubeyroux, J. Terrassa, C. Terrasson, P. Thibaudeau, M. Zuili.

Excusés : P. Merlo, M. Pelloile, A. Piel, I. Tauzin.

La séance est ouverte à 9h30 par Geneviève Champeau qui accueille les membres du comité élus en 2010 et rappelle les points principaux de l'ordre du jour. La présidente ajoute trois points supplémentaires qui devront être soumis au vote du comité: 1) la levée de la restriction faite aux membres du comité de la SHF de communiquer au congrès SHF-APFUE-APEF de novembre 2011 à Faro (Portugal); 2) l'approbation de la liste des candidats aux bourses SHF 2011; 3) l'organisation des élections pour le renouvellement du tiers sortant du comité avant le congrès de Montpellier. A la demande de Marie-Linda Ortega, le problème de la nouvelle durée des thèses est ajouté aux questions diverses.

Geneviève Champeau insiste sur une des conséquences de l'autonomie des universités et des restructurations en cours: la SHF continuera à intervenir au plan national mais aura aussi à tenir compte des situations locales. Par ailleurs, au vu des difficultés croissantes du bureau pour assumer toutes les tâches qui lui incombent, elle annonce la nécessité d'une participation plus active des membres du comité à travers la création de nouvelles missions.

1. Point sur l'actualité universitaire

1.1. *Evolution des effectifs en concours et en Master*

Il s'avère prématuré de dresser un bilan pertinent des conséquences de la réforme des Masters dans cette année de transition. On constate une disparité surprenante entre le nombre d'admissibles au nouveau Capes et le nombre d'inscrits dans les préparations (cf. Aix-Marseille). Il apparaît que de nombreux candidats ont tenté leur chance, parfois sans s'inscrire dans la préparation locale au Capes, ou en s'inscrivant en M2 Recherche ou encore en préparation à l'agrégation. Le nombre des candidats à l'agrégation est très variable selon les universités : stable à Paris III et Aix-Marseille, en hausse à Lyon (+ 50%), en baisse à Bordeaux (-40%) ou à Dijon (-75%). A Bordeaux, la baisse du nombre d'inscrits à la préparation aux concours est compensée par une forte augmentation des effectifs en M2 Recherche.

Le comité s'inquiète des fermetures de certains centres préparant aux concours. Paris-Est-Marne-la-Vallée ne prépare plus au Capes suite au refus des enseignants de proposer une nouvelle maquette. La préparation à l'agrégation a été supprimée depuis 2 ans à Poitiers, cette année à Angers, Tours, Paris VIII ainsi qu'à St Etienne où elle est regroupée avec les autres universités du PRES Lyon 2, ENS LSH.

Karim Benmiloud (président du jury de l'agrégation interne) explique que les présidents de jurys des trois concours travaillent ensemble dans le but de faire converger, autant que possible, les programmes et de proposer au moins deux questions communes.

1.2.Épreuve « Agir en fonctionnaire de l'État... »

Les jurys ont fait considérablement évoluer l'esprit de l'épreuve vers un contenu presque exclusivement disciplinaire et pédagogique. Seuls des hispanistes feront partie du jury. En revanche, se pose le problème de l'adéquation de la préparation aux attentes des jurys, qui peuvent varier d'une discipline à l'autre alors que, dans les universités, cette préparation est mutualisée. En outre, les préparateurs de certains IUFM s'en tiennent aux textes de référence du MEN, en décalage par rapport aux informations diffusées par les présidents de jurys, ce qui risque d'être préjudiciable aux candidats. Il est souhaitable que les responsables des Masters rappellent aux collègues des IUFM le caractère désormais disciplinaire de l'épreuve.

1.3.Baisse du nombre de postes aux concours

Rappel du nombre de postes offerts aux concours au cours des trois dernières sessions :

ESPAGNOL	2009	2010	2011	Évolution
Agrégation externe	48	40	30	-18
Agrégation interne	30	30	24	-6
CAPES externe	365	315	252	-113

En espagnol, la tendance à la baisse se confirme, ce qui n'est pas le cas pour toutes les langues. En Portugais, cette année, il n'y a ni Capes, ni agrégation, alors que les deux concours alternaient au cours des années précédentes. De plus, il est inquiétant de constater la réduction du choix des langues aux épreuves des concours d'entrée aux Grandes Écoles: d'abord le concours d'entrée à l'École de la Magistrature (2008) et maintenant aux ENS et autres écoles scientifiques dont Polytechnique (banques d'épreuves X-ENS-ESPCI). Par ailleurs, parallèlement à l'enseignement des langues traditionnelles ainsi réduit, se met en place un parcours alternatif (BRIC= Brésil, Russie, Inde, Chine) lié aux puissances économiques émergentes. Afin de défendre l'offre élargie et d'en demander le maintien, la SHF a rédigé 2 lettres, respectivement adressées au MESR et au ministère de la Défense. Elle a aussi proposé une démarche commune aux autres sociétés de langues, celle-ci a été approuvée par la plupart d'entre elles à l'exception notable de la SAES (anglicistes) et de l'AGES (germanistes). Le comité a mandaté la présidente pour intervenir de nouveau auprès du MEN à propos du nombre de postes aux concours. Il a été décidé de tirer argument du recrutement d'un nombre croissant de vacataires par les rectorats. Pour compléter les chiffres déjà recueillis (Bordeaux et Lyon), des membres du comité sont invités à se renseigner auprès des IPR et des IG: Aix-Marseille- J. Terrasa, Montpellier- Ch. Lagarde, Toulouse- M. L. Ortega, Paris- P. Thibaudeau, Reims- M.M. Gladieu, Poitiers-E. Diaz, Lille-C. Terrasson, Pays de Loire- E. Fisbach.

1.4. Restructurations universitaires et visibilité de l'espagnol, du portugais et du catalan

La suppression annoncée du catalan à Lyon 2, malgré un effectif de 170 étudiants inscrits, a conduit la Présidente de la SHF à adresser un courrier de protestation à la doyenne de la faculté des langues et au président de l'université.

Dans le contexte actuel des restructurations à l'œuvre dans de nombreuses universités, la tendance à la transversalité entraîne une perte de visibilité de nos disciplines. Les organigrammes ne font plus apparaître que des entités administratives de « langues » ou « lettres, langues » qui empêche l'identification et la prise

de contact par l'absence de référents administratifs. Le comité de la SHF adopte à ce sujet une déclaration qu'elle diffusera auprès de ses adhérents et installera sur son site pour soutenir les hispanistes et les lusistes dans leurs négociations avec les instances de leurs universités :

«La SHF s'inquiète du manque de visibilité des disciplines (l'espagnol et le portugais en ce qui la concerne) qui, d'après les informations portées à sa connaissance par ses adhérents, découle de la restructuration des universités françaises :

- absence d'identification par des sections ou départements dotés de moyens réels de fonctionnement,
- absence de personnel administratif maîtrisant l'ensemble de l'offre de formation et de recherche dans la discipline et susceptible de répondre aux demandes d'information d'interlocuteurs extérieurs à l'université,
- absence d'affichage matériel ou virtuel, en interne et vis-à-vis de l'extérieur, de la liste et des coordonnées des enseignants chercheurs d'une discipline, etc...

La mise en place d'équipes pédagogiques pluridisciplinaires et le développement de projets de recherche transversaux n'est pas incompatible avec l'affichage des disciplines qui doivent pouvoir être facilement identifiées par nos interlocuteurs institutionnels et scientifiques tant en France qu'à l'étranger. Il en va du rayonnement de l'université.

Tout en respectant l'autonomie des universités, la SHF demande que leurs instances de décision mettent en œuvre les moyens indispensables à la visibilité des disciplines dont relèvent leurs enseignants et chercheurs et qu'elles les considèrent non comme des obstacles à leur évolution mais au contraire comme des atouts. »

Déclaration adoptée par un vote à l'unanimité.

2. Site bibliographique et publications des hispanistes:

2.1. Ouverture du nouveau site bibliographique de la SHF

Philippe Rabaté, chargé de mission, responsable de la mise en place du nouveau site bibliographique, informe que les derniers réglages sont en cours et que le site va entrer en service prochainement. Il sera référencé dans Google et accessible à tous. Chaque adhérent, à jour de sa cotisation, pourra créer un compte et il sera le seul à pouvoir y inscrire les informations ou les modifications concernant ses propres publications qui seront validées par l'administrateur. Il suggère la nécessité de créer deux comptes : l'un « auteur » et l'autre « éditeur » (coordination d'ouvrages collectifs) pour éviter les confusions.

Ces modalités sont approuvées par un vote à l'unanimité.

Les membres du comité sont sollicités pour la phase initiale de mise en fonctionnement du site. Chacun est invité à créer et renseigner son compte en envoyant 5 ou 6 références à Philippe Rabaté pour tester l'utilisation du site.

Phillipe Rabaté accepte de réaliser peu à peu le lourd travail de « nettoyage » de la base de données existante car un même « auteur » peut apparaître sous plusieurs modalités, ce qui brouille la consultation.

2.2. Recensement des publications

Le travail est en cours. La moitié des fiches ont été envoyées aux responsables de revues et de collections, l'autre moitié va l'être prochainement. Les responsables de cette mission à la SHF (Geneviève Champeau en remplacement de Christian Boix, et Ilda Mendes Dos Santos) feront en sorte que les informations soient installées sur le site de la SHF avant le congrès de mai.

2.3. Projet d'améliorations du site de la SHF

Julien Roger consulte le comité sur des aménagements possibles du site de la SHF pour en améliorer la lisibilité. Trois rubriques pourraient être plus efficacement mises en valeur :

-défense de l'hispanisme : le contenu est un peu hétérogène.

-publications : actuellement on y annonce les actes des congrès SHF. Il faudrait prévoir d'y ajouter les inédits de HDR après leur recensement (l'absence de fichier central de ces travaux est très problématique et on suggère de demander aux correspondants d'effectuer ce travail après un inventaire local) ainsi que les revues et collections des hispanistes français.

-l'information : le titre est trop général et recoupe d'autres rubriques.

Il conviendrait de regrouper sur une seule et même page ce qui concerne les concours.

Le comité mandate Julien Roger pour mener à bien ce travail de rénovation du site et pour prendre contact avec l'ingénieur qui l'a créé.

3. Congrès et Journées d'Étude de la de la SHF

3.1. Préparation du congrès de Montpellier

Sylvie Prieur et Karim Benmiloud présentent le programme provisoire du Congrès ainsi que le budget et précisent les modalités d'inscription (ces documents concernant ce congrès : fiche d'inscription, programme provisoire, plan de l'université et liste des hôtels seront très prochainement installés sur le site de la SHF). La SHF se félicite de la subvention exceptionnelle de 3500 euros accordée par le centre de recherche de Montpellier III, LLACS, et adresse ses vifs remerciements à son directeur, Raphaël Carrasco. Le budget est approuvé par un vote à l'unanimité.

Une mauvaise manipulation informatique avait effacé deux noms de la liste des communicants qu'il convient de rétablir : Natalie Noyaret et Alba Lara Alengrin. La liste ainsi complétée est approuvée par un vote à l'unanimité.

3.2. Publications des Journées d'Étude 2008 (Aix) et 2010 (Reims)

Isabelle Rouane annonce que la publication des actes des Journées d'Étude d'Aix, qui avait pris du retard en raison de problèmes internes aux Presses Universitaires de Provence, est annoncée pour le mois d'avril prochain.

Marie-Madeleine Gladieu précise que les actes des Journées d'Étude de Reims sont sous presse.

Ces deux ouvrages pourront être présentés lors de l'Assemblée Générale du 21 mai à Montpellier.

3.3. Participation de la SHF au Congrès SHF-APEF-AFPUE

Le congrès aura lieu du 10 au 12 novembre à Faro (Université de l'Algarve) sur le thème de l'étranger. Le délai pour envoyer les propositions de communications est prolongé jusqu'au 15 février (voir appel sur le site de la SHF). Geneviève Champeau et Ilda Mendes Dos Santos sont membres du comité d'organisation et se rendront sur place avec le futur président de la SHF. Le comité approuve le paiement par la SHF des voyages et séjours de ces trois personnes.

Les autres sociétés organisatrices permettent à tous leurs membres de présenter une communication lors du congrès, y compris les membres du bureau ou du comité. G. Champeau demande donc au comité de la SHF de se prononcer sur la levée de la restriction faite aux membres du bureau et du comité de la SHF dans le cadre de cette rencontre. La proposition est approuvée à l'unanimité.

La publication des actes est prévue, pour tous les communicants, sur CD, comme pour le congrès de Lyon. Le site *La clé des langues* (ENS LSH Lyon) est aussi disposé à les diffuser. Néanmoins, afin de répondre aux exigences de l'évaluation des enseignants chercheurs en Espagne et au Portugal, il est aussi prévu de les diffuser par ensembles thématiques dans les revues électroniques de l'AFPUE (*Çedille*), de l'APEF (*Carnets*), ainsi que, dans les *Cahiers de civilisation contemporaine* (Paris-Ouest Nanterre).

4. Concours des bourses SHF 2011 :

Rapport sur les candidatures au 6^{ème} concours des bourses SHF (2011), établi par Philippe Meunier, vice-président chargé de son organisation :

Cette année, 22 candidatures ont été présentées dont l'une a été jugée irrecevable puisque le candidat n'est pas encore inscrit en thèse, bien qu'il joigne une lettre de sa future directrice de thèse.

Origine :

Les 21 candidats procèdent des universités suivantes :

Région parisienne : 6 universités : Paris I, III x 3, IV, VIII, Ouest Nanterre et Cergy-Pontoise.

Province : 12 universités : Angers x2, Bordeaux x2, Clermont-Ferrand, Grenoble, ENS-LSH de Lyon, Perpignan, Provence, Montpellier, Rennes x2, Strasbourg, Toulouse et Tours.

2 co-tutelles entre Rennes et Montpellier d'une part, entre Perpignan et Angers d'autre part, car le directeur de l'université d'inscription n'est pas spécialiste du domaine scientifique de la thèse.

2 co-tutelles de Paris IV et Paris Ouest Nanterre avec la Complutense de Madrid.

1 seul candidat vient de « l'extérieur » avec un cursus en Sciences politiques.

2 directeurs de thèse n'appartiennent pas à la SHF (Eric Dayre de l'ENS-LSH de Lyon et Yves Sintomer de l'IHEAL).

Domaines représentés :

La caractéristique de cette année est que ni le Moyen Age, ni le Siècle d'or, ni le XVIII^e siècle, ni l'Amérique coloniale, ni la linguistique ne sont représentés.

*Etudes lusophones x 2 : littératures brésilienne et portugaise contemporaines

*Littérature espagnole contemporaine x 3 (théâtre d'avant-garde et poésie)

*Civilisation espagnole contemporaine x 2 (représentation de l'homosexualité dans l'espace public, intellectuelles antifascistes).

*Littérature hispano-américaine contemporaine x 5 (Cuba, Argentine, Chili et Pérou, Mexique / poésie, littérature de l'immigration / lecture genrée)

*Civilisation hispano-américaine contemporaine x 4 (échanges culturels entre France et Mexique, le monde du travail dans le Venezuela de Chávez, parti socialiste chilien durant la dictature, discours sur l'indien au Pérou)

*Art (peinture et cinéma) x 5 : Espagne x 3 (Antonio Saura, revues catalanes modernistes, peinture « lacrymogène » de la fin du XIX^e siècle) ; Amérique x 2 (cinéma féminin argentin et la peinture de O. Goyasamín).

On constate qu'il y a une baisse des candidatures par rapport à l'an passé : 21 pour 27 en 2011 (dont 2 irrecevables) malgré trois diffusions de l'appel. Philippe Meunier remarque que seul un candidat non sélectionné l'an passé a renouvelé sa candidature et pose au comité la question suivante : ne faudrait-il pas envoyer systématiquement, ou sur leur demande, aux candidats non reçus le rapport rédigé par le « sage » du domaine concerné ? D'autant que plusieurs doctorants lui ont demandé l'an dernier ce qui éventuellement leur avait été reproché dans leur dossier.

Le comité vote à l'unanimité moins une voix contre l'envoi du rapport au candidat dont la candidature n'aurait pas été retenue.

5. Vie de la société et répartition des tâches:

5.1. Actualisation de l'annuaire

Sylvie Imparato souligne la nécessité de rendre le système de mise à jour plus interactif en donnant à chaque adhérent la possibilité d'accéder à sa fiche sur le site ou de la modifier. Des précisions techniques seront demandées à l'ingénieur qui a conçu le site. G. Champeau propose de soumettre la proposition à l'AG de mai et de réfléchir à des solutions pour simplifier le travail du responsable de l'annuaire.

Sylvie Imparato annonce qu'elle ne pourra bientôt plus assurer cette responsabilité au bureau et qu'elle devra être remplacée.

5.2. Mise à jour de la liste des correspondants

Il est demandé d'ajouter le nom du correspondant dans la partie « département ». Marc Zuili est chargé de la nouvelle mise à jour de la liste des correspondants qui doivent lui faire connaître leur successeur lorsqu'ils abandonnent cette charge. Il est suggéré que les membres du comité soient automatiquement les correspondants de leur université pour une meilleure circulation de l'information.

5.3. Elections et remplacement de la secrétaire générale

Marie-Hélène Soubeyrou devant séjourner plusieurs mois en Espagne, elle ne pourra pas assumer la préparation des élections et Isabelle Rouane Soupault accepte de la remplacer, à titre provisoire, dans la fonction de secrétaire générale au cours de cette période. Le comité approuve à l'unanimité moins 2 absentions.

Pour le renouvellement du tiers sortant du comité, c'est à dire les membres élus en 2008, le calendrier de déroulement des opérations de dépôt des candidatures et de vote proposé par M-H Soubeyrou et Isabelle Rouane Soupault est accepté par le comité. La circulaire d'appel à candidature sera envoyée par la Poplist début février.

En outre, M-H Soubeyrou informe le comité de son souhait de se retirer du secrétariat général après le congrès de Montpellier.

5.4. Information de la trésorière

M.M. Gladieu informe le comité d'un problème de recouvrement de la subvention annoncée par le Conseil général Ile de France pour le congrès SHF de Paris en 2009 qui n'a pas versé la somme prévue (30 % du budget prévisionnel prévus par l'art.3 de la convention). Un courrier reçu fait état d'une demande de réévaluation de la subvention en fonction des sommes directement versées par la SHF sans tenir compte de ce qui a été payé par d'autres institutions, comme l'ambassade d'Espagne par exemple. Plus de 2000 euros sont en jeu. Ces arguments sont en contradiction avec les termes de la convention initiale qui incluait un budget prévisionnel global faisant état de la participation d'autres entités (ambassades, universités, etc.) au financement de ce colloque. Il est décidé de prendre conseil auprès d'un juriste avant toute nouvelle intervention et d'avoir éventuellement recours au service juridique de la MAÏF auprès de laquelle la SHF a souscrit un contrat RAQVAM pour ses manifestations. Christian Lagarde accepte de s'informer auprès de personnes qualifiées.

M.M. Gladieu informe, en outre, le comité qu'elle pourra assumer la responsabilité de la trésorerie encore pendant un an mais pas au-delà de mai 2012, puisqu'elle sera au terme des 9 ans de mandat au sein du comité. Les membres actuels sont invités à proposer leur candidature comme trésorier(e)-adjoint(e) afin d'effectuer la transition dans les meilleures conditions.

6. Questions diverses :

Marie-Linda Ortega expose les problèmes soulevés par le raccourcissement de la durée de la préparation des thèses. Dans de nombreuses Écoles doctorales, les thèses financées par des allocations ou contrats doctoraux voient leur durée réduite à 3 ans, plus un an supplémentaire. Cela pose de nouveaux problèmes pour l'année d'attribution des bourses SHF, les reports d'année en cas de maladie ou autres congés et, en amont, quant au choix des sujets qui doivent être adaptés à cette durée. Cette évolution mérite d'être prise en considération et les membres du comité et tous les adhérents susceptibles de fournir des informations sur les fonctionnements locaux des Écoles doctorales sont invités à les transmettre à M.L. Ortega chargée d'établir un rapport sur le sujet à l'A.G. de mai 2011.

La séance est levée à 14h50.

La prochaine réunion du comité aura lieu à Montpellier le vendredi 20 mai.

La secrétaire générale

Marie-Hélène Soubeyroux

La secrétaire générale provisoire

Isabelle Rouane Soupault